

TBVS : fiche de synthèse

1 – Les éléments de contexte

Les éléments de contexte tenant à l'environnement physique du travail sont susceptibles d'engendrer des risques professionnels

En l'espèce, aucune transformation importante touchant l'organisation du travail et aucune modification immobilière majeure, potentiellement génératrices de risques psycho-sociaux, ne sont intervenues sur l'année 2013.

De même, aucun événement grave, présentant un caractère traumatisant pour les agents tels des suicides, des agressions physiques ou des vols à mains armées, n'a eu lieu sur la période. Les trois accidents de service déclarés (morsure par un chien , chute d'un store, blessure consécutive au port d'une charge) ne sont également pas révélateurs de risques psycho-sociaux.

2- Analyse des indicateurs

Le TBVS apporte également un éclairage sur le contexte humain, professionnel et social.

Les indicateurs de santé, sécurité et conditions de vie au travail révèlent certaines failles dans l'organisation du travail comme en témoigne le nombre d'écroulements des horaires variables ; toutefois, ce constat doit être modulé par certaines comportements individuels qui conduisent à des situations d'écroulements.

Deux signalements de violences physiques ou d'origine verbale ont été recensés sur l'année 2013, le premier d'origine externe (morsure) , le second d'origine interne (menaces verbales proférées par un agent à l'encontre d'un autre agent du service). Les actes de violences, tant physiques que verbales, restent donc des actes isolés. Dans chaque cas, les faits ont été portés simultanément à la connaissance de l'assistant de prévention et des services de la direction.

S'agissant des relations professionnelles, on relève un faible taux de recours, tant au niveau local que national, dans le cadre de l'entretien professionnel. L'absence de toute procédure disciplinaire s'apprécie favorablement.

En matière de relations sociales, on mesure un dialogue social nourri avec 21 réunions statutaires. Deux CAP ont toutefois été boycottées. Enfin, le taux de participation aux grèves à revendications nationales témoigne de la mobilisation des agents sur des mots d'ordre généraux qui n'ont pas nécessairement de lien direct avec les conditions de travail.